



UNION SYNDICALE DE LA PSYCHIATRIE

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

COMMUNIQUE DE L'USP du 2 décembre 2008

NON A DES CENTRES DE RETENTION POUR LES SDF

La mort de 4 SDF dans le bois de Vincennes à Paris à l'entrée de l'hiver donne lieu à une opération politique compassionnelle et répressive qui va bien au-delà de ce qui se passe chaque année. La ministre du Logement et de la ville, Christine Boutin, s'est fait, en effet, la porte-parole d'une politique répressive contre les SDF qui refusent les centres d'hébergement d'urgence : elle souhaite mettre à l'étude la possibilité de contraindre les SDF à un hébergement obligatoire par grand froid, après avoir prôné la veille l'installation de mobile homes. Ces déclarations témoignent du peu de cas qu'elle fait des droits de l'homme et des lois existantes sur l'assistance à personnes en danger par une mesure qui viole la liberté de circulation dans l'espace public et prône une gestion des risques répressive pour une catégorie de population.

L'ampleur de l'opposition des associations à cette atteinte démocratique a contraint le Premier ministre, puis le Président à admettre que l'on ne mette à l'abri un sans domicile sans son accord. Il n'en reste pas moins la vision répressive vis-à-vis des sans abris au nom d'une compassion abstraite « pour leur bien ».

Cette violence promise aux SDF, qui vient comme un redoublement de la violence de la situation d'être à la rue, est d'autant plus intolérable qu'elle vient masquer, en pleine crise économique, l'absence d'une politique de logement social et l'échec de sa tentative de réduire l'impact de la loi SRU pour les localités qui refusent cette solidarité nationale, ainsi que sa carence à financer véritablement l'application de la loi Dalo sur le logement opposable.

Contrairement à d'autres pays européens qui traitent en amont les causes d'être sans logis et en aval créent des moyens d'accueils dignes, ce qui se traduit par un recul du nombre de SDF, la France en compte aujourd'hui près de 100 000 avec des lieux d'accueils lamentables et discriminatoires.

Les SDF refusent les hébergements d'urgence parce qu'ils ne s'y sentent pas dignement traités et que les solutions bricolées par eux-mêmes dans la rue leur paraissent plus sûres. Les équipes sociales et sanitaires qui tentent d'approcher ces laissés pour compte de la réussite sociale savent combien le temps pour construire un début de lien, combien la nécessité de prendre soin par des passages répétés sont essentiels pour rétablir une confiance relationnelle permettant aux propositions de sortir de la rue d'être accompagnées par ces réseaux d'aide.

Ce n'est donc ni par la criminalisation de l'errance, ni le compassionnel agressif, ni la reconstruction de bidonvilles dans le bois de Vincennes qui seront une solution à cette mort de la rue.

Aussi :

- Nous refusons que soit reproduite l'indignité des centres de rétention pour les immigrés non régularisés ou de solutions qui ne sont que l'enfermement chronique dans la précarité.
- Nous dénonçons la répression du phénomène social SDF et en particulier la condamnation du DAL à 12000 euros d'amende pour avoir animé un mouvement de tentes rue de la Banque à Paris l'hiver dernier.
- Nous demandons qu'une politique de logement social soit financée à la hauteur des cadeaux fiscaux du bouclier fiscal de l'été 2007 par exemple.
- Nous refusons en tant que psychiatres d'être participants de près ou de loin à cette politique répressive.